

28 septembre 2010

10.397

**Question Silvia Locatelli****Quel développement pour Neode au Crêt-du-Loche?**

Au mois de juillet dernier, nous apprenions que l'extension du site de Neode à La Chaux-de-Fonds était suspendue après l'organisation d'un concours de projet, une suspension liée à la décision du Comité stratégique de la HE-Arc de ne pas utiliser les surfaces initialement prévues notamment pour y implanter des instituts de la filière ingénierie. Un gel de l'extension qui avait créé l'indignation des acteurs économiques, qui relevaient, outre les promesses faites en janvier 2008 concernant le maintien des instituts de recherche de la HE-Arc ingénierie dans les Montagnes neuchâtelaises, les besoins en locaux qui se faisaient ressentir au sein du parc technologique et la nécessité de poursuivre le soutien aux "nouvelles pousses" qui contribuent au renouvellement du tissu économique de la région. Le Conseil d'Etat répondait alors que les locaux étaient suffisants et que l'Etat manquait de toute façon de moyens pour cette extension.

Dans un article de la presse régionale du 25 septembre, le directeur de Neode relève, à nouveau, qu'il sera nécessaire de trouver un moyen d'étendre le site du Crêt-du-Loche.

Comment se positionne le Conseil d'Etat face à ce constat? Est-il conscient des besoins d'espace relayés par la direction de Neode? L'extension est-elle simplement retardée ou est-elle également purement remise en question? Au besoin, envisage-t-il toujours de mobiliser les fonds de la politique régionale pour financer ce développement?

Cosignataires: C. Mermet, T. Huguenin-Elie, B. Goumaz, B. Hurni, C. Bertschi, et J. Lebel Calame.